

**Retrait  
des textes sur  
l'évaluation**

**Abandon  
de toutes les  
suppressions  
de postes**

**GRÈVE  
NATIONALE  
le 31 janvier !**

# FO LA DIFFÉRENCE FO L'INDÉPENDANCE

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle,  
de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière  
6/8 rue Gaston Lauriau - 93513 MONTREUIL CEDEX - Tel : 01 56 93 22 22 - Fax : 01 56 93 22 20 - email : fnecfp@fo-fnecfp.fr

La FNEC FP-FO, réunie en commission exécutive le 12 janvier, constate que l'appel à la grève du 15 décembre, dans l'Education Nationale, sur une revendication claire : l'abandon du projet de textes sur l'évaluation des enseignants, par l'ensemble des fédérations syndicales de l'Education nationale exceptée la CFDT, a conduit le ministre à de premiers reculs (retrait des textes de l'ordre du jour du CT, rétablissement du déroulement de carrière, report au 1er janvier 2013 de la date de mise en œuvre pour toute la fonction publique).

Ces reculs confortent l'appréciation constante de FO : à l'opposé des journées d'action saute-moutons sans revendication claire, l'appel à la grève sur une revendication nette et précise dans le cadre de l'action commune peut faire reculer le ministre.

Nul doute que ces modalités d'action pour exiger l'abandon des plans d'austérité du gouvernement permettraient, au niveau interprofessionnel, par la grève franche, comme le propose la confédération FO, une résistance efficace contre les décisions du gouvernement.

La FNEC FP-FO ne saurait accepter de «trêve des élections» au moment même où le gouvernement multiplie les attaques contre les salariés.

Dans ces conditions, la FNEC FP-FO considère :

- que le recul obtenu renforce la revendication de l'abandon des projets d'évaluation (d'autant que le gouvernement veut faire passer les textes avant la fin mars)
- que l'annonce nationale des 14 000 suppressions de postes renforce la nécessité de mettre à l'ordre du jour l'appel national à la grève franche par l'ensemble des fédérations qui ont appelé au 15 décembre.

C'est pourquoi la FNEC FP-FO décide d'appeler à la grève le 31 janvier sur 2 revendications claires et précises :

## **Retrait des textes sur l'évaluation Annulation de toutes les suppressions de postes**

Elle soutient toutes les initiatives de ses syndicats et sections pour réaliser à tous les niveaux l'action commune par la grève franche le 31 janvier sur ces revendications.

La FNEC FP-FO informe que ses syndicats prennent contact avec les autres organisations syndicales pour leur proposer l'action commune (le SN-FO-LC est en contact avec le SNES pour un appel commun).

De la même manière la FNEC FP-FO fait la proposition à l'ensemble des fédérations syndicales de poursuivre dans la ligne du 15 décembre et préserver le cadre de l'action commune.

Nous faisons la proposition suivante à tous les niveaux:

*«Un appel de toutes nos organisations à la grève franche et à la manifestation nationale, le 31, représenterait un cran de plus par rapport au 15 décembre dans la mobilisation des personnels et serait de nature à faire reculer le ministre sur les textes évaluation et sur les fermetures de postes».*

En tout état de cause, la FNEC FP-FO appelle ses sections et syndicats à tout mettre en œuvre pour le succès de la grève franche sur les revendications précises le 31 janvier pour le retrait des textes sur l'évaluation et l'annulation de toutes les suppressions de postes .

La FNEC FP-FO appelle ses sections et syndicats à organiser l'information et la mobilisation des personnels dans les établissements, écoles et services.